



Participation communale

Transport Scolaire 2023-2024



1 - CARTE OPTILE BUS LIGNES RÉGULIÈRES

Collégiens

Prix carte	Part communale	Montant de votre règlement
101,00 €	50,50 €	50,50 €



Les collégiens boursiers ne peuvent pas bénéficier de la carte Optile.

Lycéens

Prix carte		Part communale	Montant de votre règlement
2 sections	209,60 €	69,17 €	140,43 €
3 sections	279,60 €	92,27 €	187,33 €
4 sections	357,90 €	118,11 €	239,79 €

Pour tous renseignements contacter scolaires-foe@lacroixsavac.fr

2- Carte Imagin'R scolaire

La commune établira un remboursement de 70,00€ par enfant en fin d'année scolaire sur présentation d'un certificat de scolarité, d'une attestation de paiement Imagin'R et d'un RIB.

La contribution communale pour le financement de la carte Optile Bus Ligne Régulière et la carte Imagin'R ne peut pas être cumulée.

CONTACT : scolaires-foe@lacroixsavac.fr

FRANCILITÉ OUEST ESSONNE 12 – 14 RUE DES ÉPINANTS 91150 ÉTAMPES

TÉL : 01 64 94 55 45